

## **Moïse Rochat des Crettets, commerçant – en activité en 1866 –**

Moïse Rochat des Crettets, est connu pour avoir racheté les vacherins de la Société de laiterie des Charbonnières lors de la saison 1866-1867<sup>1</sup>.

Dans l'indicateur vaudois de 1850-1856, on découvre Moïse Rochat des Crettets, amodieur<sup>2</sup> de montagnes.

Dans nos listages concernant les amodiateurs de toutes les montagnes de la commune du Lieu<sup>3</sup>, on découvre pour la première fois Moyse Rochat Thionville fils amodiateur des deux alpages réunis de Combenoire et de la Christine en 1850. Hors on sait que les Thionville habitaient aux Crettets, propriétaires en 1814<sup>4</sup> de la maison no 84. Elle est alors sous le nom de Marie Charlotte, femme de Moïse Rochat Thionville.

En cette même année 1814 il n'y a pas d'autre Moïse Rochat aux Crettets. De même en 1837, lors de l'enquête sur les maisons. Le bâtiment est alors toujours propriété de Charlotte, femme de Moïse (Thionville).

La famille, lors du recensement de 1831 est composée comme suit :

David Moyse Rochat Thionville

Charlotte sa femme

Moyse son fils

Charles idem

Elie idem.

En apparence notre Moïse Rochat des Crettets, acheteur de vacherins, ne saurait être que Moyse fils de David Moyse Rochat Thionville.

Hors on sait que la famille était aussi propriétaire d'un alpage au-dessus des Charbonnières, la Caquerettaz, nom dès lors tombé dans les oubliettes.

La très modeste surface de cette propriété faisait probablement que la famille loua d'autres alpages, de la commune ou de privés.

On a vu plus haut l'amodiation de Combenoire et de la Christine pour 1850. Moyse Rochat Thionville ne garde cependant la montagne que jusqu'en 1855. Faut-il croire que dès cette date, au contraire de ce que l'on vient d'énoncer, il se replia sur la Caquerettaz où il put produire des vacherins, complétant une production par trop modeste par celle rachetée de la laiterie des Charbonnières ?

Quoiqu'il en soit, voilà une famille de plus liée de manière directe à la production de notre célèbre pâte molle.

---

<sup>1</sup> Voir à cet égard nos différentes études sur cette société.

<sup>2</sup> On disait toujours amodieur à l'époque, en patois très certainement amodieu. Le terme amodiateur viendra plus tard, comme aussi celui d'amodiataire, la différence entre les deux n'étant pas clairement définie. L'amodiateur étant celui qui loue une montagne, donc qu'il débourse pour ce fait, l'amodiataire celui qui la loue, donc qui encaisse.

<sup>3</sup> Rémy Rochat, Essai sur les alpages de la commune du Lieu, Editions le Pèlerin, 2000.

<sup>4</sup> Année d'établissement du cadastre.